DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE GAP

CANTON D'EMBRUN

Publication effectuée le .23/02/2024 Le Maire. Pierre VOLLAIRE

COMMUNE DES ORRES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-001 SEANCE du 22 février 2024 Convoqué le 15 février 2024

L'an deux mille vingt-guatre et le vingt-deux du mois de février, le Conseil municipal de la commune des Orres s'est réuni en séance ordinaire en Salle du Conseil municipal (Mairie – 2 rue Dessus Vière – 05200 Les Orres) sous la présidence de Monsieur Pierre VOLLAIRE, Maire.

Membres en exercice : 14

Membres présents: 09

Présents : Mmes BOU Suzanne, ROUX Chantal, MM. AUBERT Sébastien, BONNAFFOUX Sébastien, CEAS Benoît, LAGIER Robert, MEYSSIREL Bernard, NOEL Hervé, VOLLAIRE

Pierre.

Résultat du vote :

Absents: M. LAURENS Ludovic

Votants: 13 Pour : 13 Contre: 00 Abstentions: 00

Pouvoirs : Mme CHOSSAT Martine à M. NOEL Hervé, Mme FORME Sonia à Mme ROUX Chantal, M. MEGARNI Stéphane à M. LAGIER Robert, M. MEYSSIREL Cédric à M.

BONNAFFOUX Sébastien

Secrétaire : Mme ROUX Chantal

DENOMINATION DES RUES DE LA COMMUNE DES ORRES

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2021-019 du 06 avril 2021 portant approbation des noms de rue sur la commune,

Vu les registres de numérotation des rues pour chacun des hameaux et stations 1550, 1650 et 1800,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques de la commune,

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT qui dispose que « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Monsieur le Maire expose qu'il convient de maintenir à jour l'adressage, pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin) ainsi que pour le travail des services publics dont La Poste.

NOM DES VOIES DES DIFFERENTS HAMEAUX DES ORRES

Le Chef-Lieu

Rue de l'Arénier Rue du Fort Impasse de l'Eglise Impasse des Barris Rue du Commun Route du Méale Chemin Romain Impasse du Maréchal Ferrant Rue Dessus Vière Rue des Villandrins Place de la Tour

Accusé de réception en préfecture 005-210500989-20240222-2024-001-DE Date de télétransmission : 23/02/2024 Date de réception préfecture : 23/02/2024

Impasse Serre Lacroix Traverse du Canal Chemin du Verger (*) Route Départementale 40

Le Bas Forest

Route des Vallons Impasse Clot des Lilas

Le Haut Forest

Route de Roche Rousse Impasse du Campanile

Le Château

Rue des Jardins Impasse des Granges Impasse des Chastellans Allée du Pic Haut

Les Ribes

Rue de Vachères Impasse Saint Florent Traverse de la Chapelle Chemin du Rocher Noir

Darennes

Clot de Darennes

Les Sagnettes

Route des Sagnettes

Le Pont

Route du Pont

Le Mélezet

Route du Boussolenc (Bas Mélezet) sur RD 40 Impasse du Champas Rue de Pra Chapelle Traverse du Grain d'Orge Impasse de l'Ecole Rue de Tavan Traverse de l'Hirondelle Rue Font Cordeille Rue de l'Eyssalette Route de la Mazelière Impasse Vernet Impasse Saint Roch Impasse des Fraysses Impasse des Grangeons Chemin de Charance Traverse de la Cantonnée Traverse des Muandes Rue du Cadran Solaire Impasse Pinatelle Route de Magalon

Pramouton

Route du Boussolenc Impasse de l'Herminette Impasse Lys Martagon Route de Champ Lacas Impasse Brune

Accusé de réception en préfecture 005-210500989-20240222-2024-001-DE Date de télétransmission : 23/02/2024 Date de réception préfecture : 23/02/2024

NOM DES VOIES STATIONS 1550; 1650 et 1800 DES ORRES

Station 1550

Chemin de l'Aigle Impasse de l'Ecureuil

Station 1650

Chemin du Grand Corbeau

Chemin des Mouflons

Route du Boussolenc

Allée des Chamois

Allée des Fouonts

Place des Etoiles

Place des Festivals

Galerie Commerciale des Soldanelles

Place Emile Hodoul

Allée des Lupins

Allée du Torrent

Allée des Mélèzes

Chemin du Riou Sec

Impasse de Prélongis

Impasse de Côte Ronde

Chemin de Pralalègre

Rue du Loup

Impasse de la Tanière

Impasse des Marmottes

Route de Bois Méan

Station 1800

Allée de Préclaux Route de Bois Méan Chemin Elie Meyssirel Impasse des Gentianes Traverse des Trolles Place Jean Rippert Place de Terre Rouge

(*) Création Suppression

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > ANNULE la délibération n°2021-019 du 06 avril 2021 ;
- > ADOPTE la dénomination et le numérotage des voies communales telles que détaillées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire.

Pierre VOLLAIRE



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pour constitue de la collectivité de la collectivit (dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représenté de la compter de sa publication et de sa réception par le représenté de la compter de sa publication et de sa réception par le représenté de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de sa publication et de sa réception par le représentation de la compter de la compter